



Qu'est-ce qu'un membre de l'ABRI-vcf ?

L'ABRI-vcf fonctionne avec des membres actifs et des membres bienfaiteurs:

Chacun est important et nous sommes honorés de l'engagement de chaque membre, qu'il soit actif ou bienfaiteur. Nous avons besoin de membres pour que le Corps fonctionne correctement (Peut-on imaginer un corps sans membre?)

De plus, Dieu s'engage avec ceux qui s'engagent pour Lui !

Moïse en Exode 3 avait du mal à s'engager mais Dieu l'a invité à Le servir comme "libérateur pour Son peuple" et il est devenu l'homme qui a dirigé des millions de personnes simplement parce qu'il a accepté de s'engager avec Dieu.

Je remercie les personnes qui ont souhaité faire partie de la famille ABRI-vcf comme nouveaux membres : je vous bénis et vous déclare unis à notre Corps local. Vous faites partie de la famille que nous sommes.

Qu'est-ce qu'un membre actif ?

- Il connaît la vision de l'œuvre et est en accord avec : devenir un disciple de Jésus-Christ.
- Il est soumis au gouvernement apostolique de l'œuvre et reconnaît les leaders comme autorité sur sa vie. Ceux-ci s'engagent à l'aider et le servir.
- Il met ses dons au service du Corps auquel il appartient.
- Il est engagé dans Son Corps local ; il a mis sa vie à disposition pour servir Dieu et les autres dans un service (ministère de prière, les enfants, les G.I.P, la cartographie et les voyages prophétiques, les services des livres, CD, etc.).
- Il investit ses semences dans l'œuvre, il donne avec joie à Dieu et plante ses investissements dans les œuvres selon l'Esprit Saint.
- Il fait de sa présence dans l'œuvre une priorité de vie, il est fidèle.
- Il se forme pour entrer dans son ministère et il aide d'autres à se former dès que son état spirituel le permet.
- Il a le droit de vote et il participe au développement de l'œuvre.



Qu'est-ce qu'un membre de l'ABRI-vcf ?

Un membre- bienfaiteur

- 1° Il soutient la vision de l'Abri ainsi que l'œuvre qui la porte et s'engage à prier pour elle.
- 2° Il vient quand il peut, il n'a pas d'implication spéciale avec le Corps de l'Abri-vcf, mais participe selon ses disponibilités.
- 3° Il est ami avec les membres de la Communauté prophétique servante qui s'engagent à l'aider et le servir si besoin. Il peut faire partie d'une autre communauté.
- 4° Il est partenaire de la récolte de l'œuvre : sa cotisation est un investissement et la marque de son soutien et de son amitié.
- 5° Il n'a pas de droit de vote : il est membre de la famille de Dieu, mais ne nous rend pas de compte et vice versa.

Rappel que l'Association -1901-ABRI-vcf ne peut fonctionner que si les membres cotisent selon la grille qui leur correspond.

Rappel que l'Association -1907-ABRI-vcf fonctionne au travers des dons déposés dans le peuple de Dieu. Jésus a dit qu'il a donné ces dons afin de bâtir Son Eglise.